



PRESSES
UNIVERSITAIRES
de VALENCIENNES

Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
Le Mont Houy - Extension FLLASH - 59313 Valenciennes cedex 9
Tél. : 03 27 51 16 70 - Fax. : 03 27 51 16 73

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

L'auteur, dans la mesure du possible, est amené à respecter les règles typographiques suivantes :

1. Corps de texte

L'auteur évitera tout « enrichissement automatique de Word » (puces, alinéas...)

L'auteur utilisera des guillemets français (à chevrons) pour les citations :

Ex : [...] même si les romans de mœurs de Sylvain Bonmariage, qui gravitent autour de la « libération du corps », peuvent porter écho [...]

A l'intérieur d'une citation, l'auteur utilisera alors des guillemets anglais :

Ex : « [...] ainsi que Taine le faisait entendre, le “personnage régnant” de la littérature du XX^e siècle doit être forcément l'homme de science. C'est à lui de dominer la pensée de l'artiste [...] »

A l'intérieur d'une citation, lorsqu'un élément est coupé, l'auteur utilisera trois points entre crochets :

Ex : Georges Ohnet, qui « vulgarisait [...] partiellement, les éléments de la littérature réaliste et naturaliste »

Une citation de plus de deux lignes sera toujours séparée du corps de texte selon l'exemple suivant :

Ex :

Ce qui apporte une certaine distance par rapport aux recherches scientifiques :

Ce n'est pas à proprement parler un roman. C'est une fantaisie. Quelque chose comme une satire – oh ! à fleur de peau – des gens qui traitent de la préhistoire avec une certitude qui vous déconcerte, vous, naïfs, et qui savez combien tout, dans ce domaine, est peu sûr et sujet à caution.¹

Par cette différence, l'esprit n'en est donc pas français, mais relève bien d'influences anglo-saxonnes : « L'histoire est contée avec esprit, humour, un humour à l'anglaise et une certaine allégresse de forme »².

Si, à l'image de l'exemple précédent, les appels de note à la fin d'une citation en exergue sont situés après le signe de ponctuation, dans le corps de texte les appels de note sont situés après les guillemets, mais avant tout autre signe de ponctuation :

Ex : En 1923, c'est bien à l'auteur des *Xipéhuz* que Couvreur dédie la publication en volume de *L'Androgyne*¹. Pourtant, hormis deux récits tardifs relevant du merveilleux scientifique dans *Les Œuvres Libres*², sa dernière réalisation [...]

[...] même si les romans de mœurs de Sylvain Bonmariage, qui gravitent autour de la « libération du corps »¹, peuvent porter écho [...]

2. Notes

Pour les notes et les éléments bibliographiques, l'auteur adoptera les modèles suivants

- concernant un ouvrage :

* francophone : Max MILNER, *La Fantasmagorie*, Paris : P.U.F., 1982.

* anglo-saxon : E.-M. FORSTER, *Aspects of the Novel*, London : Arnold, 1927.

-concernant un article :

Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.

Catherine GOLDEN, « “Overwriting” the Rest Cure : Charlotte Perkins Gilman's Literary Escape from S. Weir Mitchell's Fictionalization of Women », in Joanne P. KARPINSKI, Ed., *Critical Essays on Charlotte Perkins Gilman*, New York : G.K. Hall, 1992, pp. 144-158.

Lorsque l'ouvrage ou l'article cité est une réédition, la date de première publication sera mentionnée entre crochets à la suite du titre de l'ouvrage ou de l'article :

Edwin MUIR, *The Structure of the Novel* [1928], London : The Hoggarth Press, 1954.

Pour la pagination des articles et ouvrages cités, l'auteur emploiera les règles suivantes :

Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.

Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, pp. 159-160.

Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, pp. 159 *sq.*

Lorsque l'ouvrage ou l'article est cité antérieurement, l'auteur emploiera *op.cit.*

Ex : 1 Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.

2 Max MILNER, *La Fantasmagorie*, P.U.F., 1982, p. 12.

3 Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *op.cit.*, p. 160.

Lorsque l'ouvrage ou l'article est cité à plusieurs reprises et de manière continue, l'auteur emploiera *Id.*

1 Jacques RIVIÈRE, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.

2 *Id.*

3 *Id.*, p. 162.